Inscription obligatoire par mail ou envoi postal avant le 15 mars 2019

Mme Karine BOUHIER
43 place Charles de Gaulle
Bât. E9
TSA 81100 - 86073 Poitiers cedex 09
05.49.45.47.70
karine.bouhier@univ-poitiers.fr

Modalités et frais d'inscription :

- 80 euros
- Gratuit pour les étudiants et universitaires

Colloque ouvert à la formation continue des professionnels

Possibilité de stationner à proximité au parking souterrain Notre Dame Place du Marché, 4 voie André Malraux





COHÉRENCE ET ACTES ADMINISTRATIFS

COLLOQUE

Direction scientifique:

François BRENET, Professeur de droit public Anne-Laure GIRARD, Professeur de droit public

Inscription obligatoire



21 & 22 mars 2019

Faculté de Droit et des Sciences sociales 43, place Charles de Gaulle

Amphi Hardoin







Colloque ouvert à la formation continue des professionnels



13h30 - Accueil des participants

14h00 - Allocutions d'ouverture

14h30 - Rapport introductif

François BRUNET, Professeur à l'Université de Tours

LA MISE EN COHÉRENCE

sous la présidence de **Madame Marguerite CANEDO-PARIS**Professeur à l'Université de Poitiers

La cohérence des actes par la codification

15h00 - **CRPA** et cohérence des actes administratifs unilatéraux Christophe TESTARD, Professeur à l'Université d'Auvergne

15h30 - Code de la commande publique et cohérence des contrats publics Bertrand DACOSTA, Conseiller d'État

Débats et pause

La cohérence des actes par la classification

16h30 - La dichotomie acte unilatéral/contrat

Gweltaz EVEILLARD, Professeur à l'Université de Rennes

17h00 - La décision ni réglementaire ni individuelle

Annabelle CHÉLIL, Doctorante à l'Université Paris II Panthéon-Assas

17h30 - Les contrats administratifs spéciaux

Charles DUBREUIL, Professeur à l'Université d'Auvergne

Débats



09h00 - Accueil des participants

LA COHÉRENCE DES ACTES

sous la présidence de **Monsieur Jean-François LACHAUME** Professeur émérite à l'Université de Poitiers

La cohérence au sein d'un groupe d'actes

09h30 - Les actes rattachables

Bertrand SEILLER, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

10h00 - Les actes détachables

Benoît PLESSIX, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Débats et pause

La cohérence au sein d'un acte

11h10 - La divisibilité

Fabrice MELLERAY, Professeur à Sciences po Paris

11h30 - La clause réglementaire

François BRENET, Professeur à l'Université de Poitiers

Débats

12h15 - Déjeuner libre

LA COHÉRENCE PAR LES ACTES

sous la présidence de **Monsieur Antoine CLAEYS** Professeur à l'Université de Poitiers

14h30 - La cohérence par les actes d'interprétation

Anne-Laure GIRARD, Professeur à l'Université de Poitiers

15h00 - La cohérence par les actes d'orientation

Pascal COMBEAU, Professeur à l'Université de Bordeaux

15h30 - La cohérence par la contractualisation

Sébastien HOURSON, Professeur à l'Université d'Auvergne

Débats

16h30 - Cocktail de clôture